

BARÈME VITOGAZ FRANCE

Clientèle « Particuliers »

PRIX DE VENTE DU PROPANE VRAC - LIVRÉ PAR CAMION CITERNE incluant la TICPE* de 79,56 € TTC / Tonne. Applicable au 26 août 2024 pour tous contrats (Conditions Générales de Vente et Conditions Particulières) signés à compter du 7 décembre 2010, aux consommateurs directs VITOGAZ.

Annule et remplace le barème du 9 mars 2023.

TRANCHE TARIFAIRE	TRANCHE DE LIVRAISON EN TONNE / AN	TRANCHE DE LIVRAISON UNITAIRE	TVA 20%	TERME PROPORTIONNEL PAR ZONE DE PRIX EN EURO / TONNE ZONE 1	COMMENTAIRES
330	/	/	Hors TVA TTC	3 869,98 4 643,98	Réservoir 330 kg
V 00	/	/	Hors TVA TTC	3 596,98 4 316,38	Livraison automatique VITOMATIC
T 00	Jusqu'à 2 Tonnes	Moins de 200 kg	Hors TVA TTC	3 869,98 4 623,98	Livraison sur commande Client
		201 kg à 300 kg	Hors TVA TTC	3 753,20 4 503,84	
		301 kg à 400 kg	Hors TVA TTC	3 715,09 4 458,11	
		401 kg et plus	Hors TVA TTC	3 676,98 4 412,38	

Le tarif **V00** est applicable aux seuls Clients ayant opté pour le service « **VITOMATIC** », incluant un réapprovisionnement à l'initiative de VITOGAZ FRANCE.

Pour le tarif **T00**, en cas de limitation de la livraison unitaire à l'initiative du Service Logistique de VITOGAZ FRANCE, le Client bénéficiera du tarif relatif à la tranche de livraison unitaire correspondant à 85 % de la capacité du stockage installé.

Ces prix s'entendent pour paiement comptant, net, sans escompte, franco installations du Client. Les livraisons étant effectuées par camion citerne équipé d'un volucompteur, la conversion volume / poids sera calculée conformément à la table officielle de conversion disponible sur notre site internet.

DÉPARTEMENTS ZONE 1

13 / 30 / 31 / 64 / 65 / 76 / 84

BARÈME VITOGAZ FRANCE

PRIX NET GARANTI (PNG)

Le Client peut opter pour un prix net garanti H.T.T. de la tonne de propane pendant une durée déterminée**. Cette garantie lui sera facturée.

DURÉE DE LA GARANTIE	COÛT DE LA GARANTIE / TONNE
12 mois	20,00 euros HT soit 24,00 euros TTC.
18 mois	40,00 euros HT soit 48,00 euros TTC.

Le barème de gaz propane VITOGAZ en vigueur peut varier à la hausse comme à la baisse en fonction des évolutions pouvant intervenir sur ses différents éléments constitutifs et votre contrat pourra, le cas échéant, être dénoncé en cas de modification du prix dans les conditions prévues à l'article « facturation – paiement » des conditions générales du contrat de fourniture de propane.

* Ce barème comprend la Contribution Climat Energie appliquée aux GPL utilisés comme combustible et répercutée aux consommateurs via la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE) fixée à 66,30 € HT / Tonne livrée à compter du 1er Avril 2018.

** Le prix appliqué au Client en PNG pourra toutefois s'écarter du prix net convenu en cas de changement de la fiscalité applicable (TICPE notamment).

L'énergie est notre avenir, économisons-la !